

Commune de Moulineaux

PROCES-VERBAL DE SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

Présents : M. AUBOURG Yves, Mme BAUDART Marie-Édith, M. DOREE Claude, M. LE GOFF Frédérick, M. TAVARES Fernando, M. CHOPART Frédéric, M. AGASSE Mickaël, Mme MENARD Joy, Mme ARROUET Catherine. M. QUIBEL Benjamin, Mme SAUVAGE Sophie

Absents excusés : Mme DUBOIS Virginie (procuration à Mme ARROUET), M. MARECAL David (procuration à Mr LE GOFF) ; Mme LENOIR Nathanaëlle (procuration à Mme MENARD)

Absents : Mme GUILLORY Christelle

Secrétaire de séance : Mme SAUVAGE Sophie

DE 19012021-1 / Révision libre des attributions de compensation- Basculement de la « Dotation TEOM » dans l'Attribution de compensation des communes intéressées

La Métropole nous demande de délibérer sur la révision des attributions de compensations 2021 (qui est pour nous une recette de fonctionnement) à savoir :

- le transfert de la part TEOM (Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères) de la Dotation de Solidarité Communautaire dans notre attribution de compensation soit un montant de 12 005 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette révision.

DE 19012021-2 / Subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire présente deux demandes de subventions exceptionnelles :

- Marina RIDEL membre de l'association Butterfly Country 76, sollicite une subvention exceptionnelle dans le cadre des championnats de danse Country à travers la France, l'Europe et le Monde. Après délibération, le conseil municipal décide de verser une subvention à hauteur de 300 euros.

- Héloïse TASSERIE, étudiante en Licence Langues Etrangères Appliquées sollicite une subvention exceptionnelle dans le cadre d'un programme Erasmus en Islande. Après délibération, le conseil municipal décide de verser une subvention à hauteur de 500 euros.

Questions et informations diverses

Mr LE GOFF :

- Des places de parking de l'immeuble devant les cases commerciales de la commune ont été achetées par un particulier qui souhaitait initialement installer des « stop parking ». La crainte était que cela prive les petits commerces de potentiels clients qui ne pourraient plus se garer. Après négociation avec le propriétaire des places, celui-ci n'installera finalement pas de « stop-parking ». Une proposition de revendre à la commune ces places avait été émise, mais après délibération le conseil municipal décide de ne pas acheter ces places de parking.
- Le camion 9 places de marque Opel a été acheté pour un montant de 15 333.33 euros. Ce dernier servira au transport des personnes âgées résidants de la commune qui souhaitent aller faire des courses. Il pourra être aussi utilisé par les associations communales. Un logo de la commune est en cours de préparation.
- Environ 3270 arbres ont été plantés par le Grand Port Maritime de Rouen derrière les terrains de football. Les enfants de l'école élémentaire ont participé à la plantation d'environ 60 arbres.
- Le commissaire de secteur quitte son poste. Un nouveau commissaire sera donc nommé.
- Le bar tabac qui devait reprendre le restaurant couscous ne se positionne plus sur ce projet. En revanche l'installation d'une pizzeria et vente de sandwichs semble se confirmer.
- Un panneau « Moulineaux » de type EB 110 nous a été dérobé, rue Pierre Gosselin.
- Un mariage est prévu samedi. Deux élèves de l'école élémentaire membres du Conseil Municipal des Enfants seront présents à cette cérémonie.
- Le week-end Robert le Diable qui doit avoir lieu au château du 3 au 4 juillet est à ce jour maintenu.
- En ce qui concerne le boitage fait par les membres du conseil municipal, Mr Le Maire rappelle qu'en cas d'indisponibilité, il convient de l'informer.

Mr TAVARES :

- Demande si les terrains de tennis sont interdits au grand public ? Mr LE GOFF précise que les licenciés du club de tennis sont prioritaires mais que si les terrains sont libres, les personnes qui souhaitent jouer peuvent y accéder.

Mme SAUVAGE :

- Demande s'il y aura un centre de vaccination anti COVID sur la commune. Oui, répond Mr le Maire, celui-ci sera installé dans le dojo de la salle des fêtes, mais à ce jour le médecin qui doit intervenir est en attente des doses de vaccins.

Mr DOREE :

- Une partie des luminaires rue Jacques Hergault et chemin des coquelicots passeront à l'éclairage Led. Ces travaux seront pris en charge par la Métropole.
- Une barrière forestière a été retrouvée sur son talus, rue Pierre Gosselin.

Mr CHOPART :

- Demande s'il est possible de faire un rappel dans les journaux communaux des règles de stationnement et de sorties des déchets ménagers.

Mr QUIBEL :

- Signale la présence de ragondins, ou plutôt une famille entière au niveau des habitations, longeant l'allée des sources.

Fin de séance 19h10